HELP-DP BALZAC

Réunion ouverte
16 février 2008

Ordre du jour :

1. Point sur le recours juridique, par Marie-Hélène Kennedy
2. Les finances de l'association, par Catherine Prouvot-Bouvier
3. Les contacts avec les partis politiques, par Carole Lepère
4. Le point presse, par Véronique Lanot
5. Les postes à pourvoir au sein de l'association – vice-président, secrétaire et trésorier adjoints, par Dagmar Soleymani
6. Le projet jardin, par Mme Najjaj
7. Projets à venir, par Janet Bates Poth

1. Le recours juridique, par Marie-Hélène Kennedy, vice-présidente de Help-DP Balzac

1. Le 11 janvier dernier a été déposé un recours juridique auprès du tribunal administratif pour contester la décision de la Mairie de Paris pour modifier le PLU (plan local d'urbanisme) du secteur Clichy-Batignolles.
2. L'avocat, engagé par Help-DP Balzac, a demandé à la mairie de Paris des pièces concernant le PLU (plan local d'urbanisme), etc. Sa lettre est restée sans réponse.
3. Aujourd'hui l'avocat établit un argumentaire juridique pour déposer un mémoire ampliatif. Pour ce dépôt, il n'y a pas de délai ou de date butoire, mais en général on compte entre deux et trois mois.
4. Selon l'avocat, le rendez-vous avec M. Caffet, adjoint au maire, chargé de l'urbanisme et de l'architecture, peut faire évoluer le dossier. Le 31 janvier, lors d'un rendez-vous à la Mairie de Paris, avec les dix représentants des associations de parents d'élèves, de Mme Marguin, proviseur, deux enseignants du Lycée-Collège international Honoré de Balzac, ainsi que Mme Lepetit, député PS, M. Caffet s'était engagé à ne pas construire d'immeubles sur le terrain du collège ni aux abords directs et de modifier le PLU dans ce sens. L'association Help-DP Balzac lui a rappelé cet engagement oral dans un courrier adressé le 7 février, mais attend toujours une réponse écrite de sa part confirmant 1. l'abandon du projet de construction et 2. sa venue dans le Lycée-Collège pour lancer la concertation avec les parents, élèves, enseignants, agents et riverains.

Question : Que penser de cet engagement oral ?
Réponse : Mme Marguin n'ayant pas reçu de courrier de la part de M. Caffet, et l'association Help-DP Balzac non plus, nous devons renvoyer un courrier à M. Caffet. Selon l'avocat de l'association, le rendez-vous représente cependant une bonne garantie.
Question : Est-ce que M. Caffet va venir expliquer le projet à la cité scolaire ?
Réponse : Il s'y est engagé.
Remarque : Selon un article paru ce jour dans Libération, M. Caffet a pour habitude de « déminer » le terrain en cas de conflit avec les associations de riverain. Il faut rester très vigilant.

2. Les finances de l'association, par Catherine Prouvot-Bouvier, trésorière de Help-DP Balzac

L'association compte actuellement 150 adhérents, ce qui représente 1 500 euros. Les charges courantes (photocopies, affranchissement, etc.) s'élèvent à environ 300 euros. Les honoraires du recours juridique s'élèvent à 1 000 euros, pris en charge par la PEEP. L'association Help-DP Balzac bénéficie de dons d'environ 3 400 euros. La plantation du 1er février, s'inscrivant dans le projet jardin de l'établissement, a coûté 2 000 euros. L'apport des élèves est de 200 euros, les dons des familles s'élèvent à 900 euros et ceux des associations de 250 euros. Puisque d'autres dons et apports (section espagnole, FSE) doivent arriver, l'équilibre financier devrait être atteint sur cette opération.

Question : Est-ce que nous avons atteint l'équilibre financier ? Nous devons nous mobiliser pour trouver des financements.
Réponse : Dans l'idéal, M. Caffet confirme par écrit la modification du PLU, l'avocat peut alors différer le dépôt du mémoire ampliatif. Sinon l'avocat facture environ 6 000 euros pour le recours contre la procédure, puis 6 000 euros pour celui contre le permis de construire. Ceci la réponse écrite seule ne suffit pas, il faut la modification du PLU.
Question : Que faire en attendant ?
Réponse : Il faut rester mobiliser, probablement pour au moins 12 mois. Avant les élections la situation n'évoluera guère. Ensuite selon les dires de l'avocat on peut négocier un retrait du recours pour obtenir l'annulation du projet de construction sur le terrain du collège.
Question : Ne faut-il pas remplacer l'actuelle banderole par un support plus solide avec l'adresse du site Internet www.helpdpbalzac.org?
Réponse : Oui, en se servant de tissus plastifié par exemple avec un slogan « Résistance : sauvegarde des espaces verts ».
Question : Quid du paiement de cotisations ou dons en ligne ?
Réponse : A l'heure actuelle on peut envisager de mettre les coordonnées bancaires sur le site pour un virement. Le paiement en ligne génère des frais d'installation, etc.
Question : Pourquoi ne pas passer par BPal, sans frais d'installation et un prélèvement de 2,2 % à la source pour toute transaction ?
Réponse : Oui, nous étudions le cas de figure.

3. Les contacts avec les partis politiques, par Carole Lepère

Différents partis politiques ont été contactés, mais seuls les Verts et Annick Lepetit (PS, député de la 17e circonscription) ont apporté leur soutien à Help-DP Balzac. Carole Lepère demande de pouvoir les recontacter avant les élections municipales pour obtenir leur soutien contre le projet de construction sur le terrain de la cité scolaire.
Question : Ne faut-il pas profiter du fait que chaque candidat aux élections municipales de Paris dispose d'un blog pour le solliciter à ce sujet.
Réponse : Excellente idée. Derek Erb nous envoie les adresses blog et nous leur adressons une demande avec renvoie sur le site www.helpdpbalzac.org.
Question : Ne faut-il pas davantage impliquer l'établissement (dont l'administration et les autres associations) et faire passer l'information à l'ensemble des parents par le biais du cartable ?
Réponse : Oui, il est important d'expliquer aux parents d'élèves par un point d'étape les efforts produits, mais que malgré un premier engagement oral de la part de M. Caffet, nous sommes loin d'avoir gagné.

4. Le point presse, par Véronique Lanot

Un fichier d'adresses presse a été constitué et différents communiqués presse envoyés notamment à l'occasion de la plantation du 1er février dernier : Nouvel Observateur, Le Parisien, www.rue89.com.
La presse a besoin d'un événement, d'une actualité pour informer sur l'opposition de

la cité scolaire contre le projet de construction.
Toute aide est la bienvenue pour enrichir le fichier d'adresses mais aussi pour faire une veille Web.

5. Les postes à pourvoir au sein de l'association, par Dagmar Soleymani, secrétaire de Help-DP Balzac

L'association cherche un deuxième vice-président, ainsi qu'un secrétaire et trésorier adjoints pour épauler le bureau actuel. Fabienne Thuillier propose son aide sans pour l'instant prendre un mandat officiel.

6. Le projet jardin, par Mme Najjaj

Les enseignants de SVT sont invités à faire découvrir à leurs élèves de 6e leur environnement immédiat (étude comparée). La cité scolaire Balzac représente un terrain idéal pour ce travail. Ceci dit les enseignants n'ont pas été informés du projet de construction et l'ont appris par les associations de parents d'élèves.
Au collège, le projet jardin existe depuis plusieurs années et la construction d'immeubles détruit ces efforts.

Question : Comment le Ministre est informé de ce projet jardin ?
Réponse : Le recteur est au courant. Il faut faire une lettre au ministre, signalant que le projet de construction détruit le travail pédagogique du projet jardin. Vis-à-vis du ministère de l'Education, il faut une mobilisation à double niveau : enseignants et parents d'élèves.
Question : Lors de réunions pédagogiques, Mme Marguin propose des itinéraires découvertes aux enseignants dont l'acceptation est basée sur le volontariat. Comment faire pour inscrire un point à l'ordre du jour du CA et obtenir un financement durable ?
Réponse : Il faut envoyer une réponse une dizaine de jours avec la date de réunion. L'année dernière, le projet jardin a bénéficié d'un soutien de l'école, cette année, par le biais du FSE, une subvention a été accordée.
Question : Ne faut-il pas créer une association pour bénéficier d'aides de la Ville de Paris ou du Fonds européen ?
Remarque : Ceci pourrait aider.
Question : Peut-on établir un bilan du projet jardin ? Ce document a manqué lors de réunions avec des partis politiques. Il ne s'agit pas d'obtenir le poste d'un jardinier pour entretenir la pelouse, mais pour faire vivre le projet jardin.
Remarque : Le projet jardin a permis à la classe de 3e5 (2006-2007) de changer d'attitude et de réduire les conseils de discipline. La 3e5 (2007-2008) de cette année n'en bénéficie pas créant de nombreux problèmes de disciplines, etc.

7. Projets à venir/actions à entreprendre, par Janet Bates Poth, présidente de Help-DP Balzac

1. Informer les parents des avancements en faisant un point d'étape.
2. Actions sur les blogs des candidats parisiens aux élections municipales.
3. Bilan projet jardin.
4. Faire une banderole pour remplacer l'actuel tissus avec en gros l'adresse du site www.helpdpbalzac.org.